



OFFRE DE RECRUTEMENT

PROFESSEUR DE CLARINETTE (H/F)

EMPLOI PERMANENT

(Temps non complet : 3h30/20h)

A compter du 26 août 2024

Date limite de candidature 1^{er} juillet 2024

La Communauté de Communes ELAN, dont le siège est situé à Ambazac, assure une compétence culturelle avec la mission d'enseignement de la musique.

Son École de Musique Intercommunale accueille plus de 200 élèves et dispose d'un effectif de 11 professeurs soutenus par une équipe administrative.

Pour garantir l'accès à la pratique artistique pour tous les habitants, elle propose 3 sites d'enseignement (Ambazac / Bessines-sur-Gartempe et Nantiat).

Conditions d'exercice :

Lieu d'affectation : Ambazac et Bessines/Gartempe (ouverture possible à Nantiat à la rentrée)

Temps de travail : Non Complet : 3h30 (cours à organiser selon les disponibilités des élèves)

Salaire : Rémunération statutaire + régime indemnitaire (ISOE)

Avantages sociaux : participation prévoyance de 50€, comité d'entreprise gratuit pour l'agent, chèques cadeaux fin d'année...

Recrutement sur emploi permanent : Titulaire de la Fonction Publique Territoriale ou à défaut contractuel à titre dérogatoire (emploi accessoire possible)

Grade(s) recherché(s) : Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique

Missions : Enseignement de la clarinette

Vos missions sont les suivantes (réparties sur 2 sites Ambazac / Bessines-sur-Gartempe) :

Assurer des cours individuels et collectifs aux enfants et adultes de différents niveaux

Proposer un enseignement artistique adapté à tous les types de public

Concertations, projets et transversalités entre les divers départements et professeurs

Mettre en place votre emploi du temps chaque année en concertation avec la hiérarchie

Proposer et participer aux concerts, auditions d'élèves, stages musicaux

Participer aux réunions et aux commissions pédagogiques régulières

Assurer le lien avec les familles et avec les autres professeurs

Elaboration des programmes des examens, évaluations et tests

Profil recherché :

Enseignant clarinette : titulaire du DE, ou lauréat du concours d'Assistant d'Enseignement Artistique, ou en démarche diplômante.

Connaissance du schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement de la musique

Vous êtes capable de concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif.

Vous coordonnez votre enseignement avec l'équipe pédagogique adapté à l'ensemble de vos élèves.

Vous possédez une aptitude aux pédagogies actives, de groupe et de projet.

Vous faites preuve d'écoute, d'enthousiasme ainsi que d'autonomie, d'initiative et d'organisation.

Vous justifiez d'une expérience significative d'enseignement et d'éducation artistique

Vous disposez d'un grand sens du service public.

Titulaire du permis B avec véhicule car déplacements fréquents (remboursement des frais)

Pour postuler :

Adresser **CV et LETTRE de motivation** à l'attention de

Monsieur le Président de la Communauté de Communes ELAN

Soit par mail : e.chauffour@elan87.fr

Soit par courrier : 13 rue Gay-Lussac 87240 AMBAZAC

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.